



# MÉCANICIENS DE VÉHICULES AUTOMOBILES

CNP 7321: MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS

Inspectent, diagnostiquent, réparent et entretiennent les systèmes mécaniques, électriques et électroniques d'automobiles, de camions légers, d'autobus et de camions de transport commercial.

## PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Bonnes

## POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

434

## SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

19,73 \$

14,00 \$ 27,83 \$  
FAIBLE HAUTE



Faits en bref du NB

## NIVEAU DE SCOLARITÉ



Collège ou formation professionnelle

## EMPLOYÉS

3 941

## SALAIRE MÉDIAN

39 182 \$

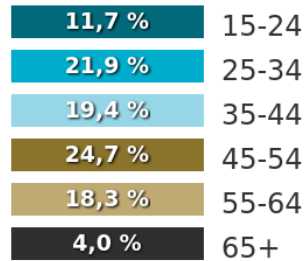
Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez [www.emploisnb.ca/occupations](http://www.emploisnb.ca/occupations).



## EMPLOI SELON L'INDUSTRIE



## EMPLOI SELON L'ÂGE



### ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Apprenti Mécanicien/Apprentie Mécanicienne De Véhicules Automobiles
- Mécanicien/Mécanicienne D'autobus
- Mécanicien/Mécanicienne D'automobiles
- Mécanicien/Mécanicienne De Boîtes De Vitesses
- Mécanicien/Mécanicienne De Camions Et De Véhicules De Transport
- Mécanicien/Mécanicienne De Systèmes De Freinage

## FONCTIONS PRINCIPALES:

Les mécaniciens de véhicules automobiles exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- observer le fonctionnement des moteurs en marche, essayer les véhicules sur la route et vérifier les éléments et les circuits des véhicules à l'aide d'appareils de diagnostic informatisés et autres appareils, pour repérer et isoler les défauts.

Les réparateurs de véhicules automobiles exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- vérifier et mettre à l'essai des systèmes mécaniques, comme des moteurs, des transmissions, des essieux et des systèmes de freinage, afin de localiser les défauts et les imperfections;
- identifier les causes des défauts ou du mauvais fonctionnement et vérifier les diagnostics avec les surveillants afin de déterminer si les pièces sont réparables ou si elles doivent être remplacées.

Les mécaniciens de camions et de remorques exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- régler, réparer ou remplacer les pièces et les composantes des systèmes des camions de transport routier, y compris le châssis, le cadre, la cabine, la carrosserie, le moteur et le groupe propulseur, le système de carburant, les freins à air, la direction et les systèmes hydrauliques, électriques et électroniques.